



# LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

## Répercussions du coronavirus : nous sommes là pour vous

La propagation rapide de la maladie à coronavirus (COVID-19) et les nombreuses mesures mises en place pour l'endiguer ont des impacts majeurs sur le monde des affaires. La présente situation inédite et évolutive confronte les organisations à un large éventail de questions et de préoccupations commerciales, opérationnelles et juridiques et les oblige à réfléchir aux méthodes les plus efficaces pour minimiser les risques et poursuivre leurs activités.

Afin de soutenir nos clients en cette période d'incertitude, nous avons mis sur pied une équipe d'intervention et de gestion de crise multidisciplinaire pour faire face aux implications commerciales, opérationnelles et juridiques auxquelles nos clients pourront être confrontés en raison de la présente situation.

Sachez que vous pouvez compter sur l'assistance, la disponibilité et la capacité d'intervention de nos professionnels pour vous conseiller quant à une gamme de questions et de situations, particulièrement celles susceptibles d'être soulevées en raison de la crise engendrée par la COVID-19 :

### Droit du travail et de l'emploi

- Santé et sécurité des employés sur les lieux de travail
- Politiques et procédures en matière de ressources humaines
- Politiques en matière d'invalidité
- Présence / absence des employés sur les lieux de travail
- Déplacements du personnel
- Régimes de retraite et avantages sociaux

### Vie privée et protection des renseignements personnels

- Informations personnelles sur les employés (état de santé, déplacements, risques d'exposition, etc.)
- Accès à l'information
- Confidentialité

### Assurances

- Assurance des pertes d'exploitation
- Assurance annulation de voyage
- Assurances collectives
- Obligations réglementaires en réponse à la propagation de la COVID-19

### Droit contractuel

- Examen des contrats
- Rupture de contrat (biens et services)
- Problèmes de chaîne d'approvisionnement
- Notion de force majeure
- Responsabilité pour les pertes

### Litige, prévention de litige et restructuration

- Gestion des risques de litige, incluant ceux avec la clientèle et les fournisseurs de service
- Prévention et litige (bris de contrats)
- Prévention et litige (responsabilité résultant de la propagation de la COVID-19)
- Conseils et représentations dans le cadre de procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), des restructurations en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) et des lois provinciales sur les sociétés, de la mise sous séquestre ainsi que de propositions et faillites en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI)

### Gouvernance et conformité

- Gestion de la crise du coronavirus
- Plan de continuité des affaires (révision et exécution)
- Identification et gestion des risques
- Obligations des administrateurs et des dirigeants face à la crise
- Obligations réglementaires et gestion des risques réglementaires

## Un grand cabinet à dimension humaine

Langlois avocats, S.E.N.C.R.L. est l'un des plus importants cabinets d'avocats du Québec. Avec plus de 150 professionnels pratiquant depuis nos bureaux de Montréal et de Québec, nous offrons à notre clientèle un large éventail de services juridiques dont l'excellence et l'efficacité exceptionnelles sont partout reconnues.

Notre structure organisationnelle nous permet d'offrir les avantages d'un cabinet de grande taille en termes de qualité et de gamme de services juridiques que nous fournissons, les tarifs avantageux d'un cabinet de moyenne taille ainsi que l'accessibilité et la proximité des professionnels d'un cabinet de petite taille.

L'excellence de nos services et l'importance que nous accordons à la dimension humaine en milieu professionnel nous distingue aussi bien auprès de notre clientèle que de notre personnel. Nous favorisons les synergies entre nos différents groupes de pratique afin d'offrir des solutions parfaitement adaptées aux objectifs de notre clientèle d'affaires variée.



## Une gamme complète de champs d'expertise

Affaires gouvernementales et publiques

Assurances

Droit administratif et public

Droit de l'environnement

Droit de la construction

Droit de la santé

Droit des affaires

Droit des institutions financières  
et des services financiers

Droit du travail et de l'emploi

Droit immobilier

Droit minier

Énergie et ressources naturelles

Faillite, insolvabilité et restructuration

Gouvernance et conformité

Litige et règlement de différends

Propriété intellectuelle